



5, rue J.-B. Greuze / 37200 TOURS
Tél. : 02.47.51.34.12



1, petits degrés Saint-Louis / 41000 BLOIS
Tél.: 02.54.78.89.65

Le syndicat **Sud-Education Orléans-Tours**, qui compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérent(e)s sur 5 départements (28-36-37-41-45), est né en 1997 dans le sillage du mouvement social de décembre 1995 et de la création de Sud-PTT en 1989. Il a participé en 1998 à la constitution de la **Fédération des syndicats Sud-Education**, qui regroupe aujourd'hui environ 70 syndicats locaux (départementaux ou académiques) avec plus de 5.000 adhérent(e)s et appartient à l'**Union Syndicale Interprofessionnelle Solidaires** (ex-G10), forte de 38 syndicats nationaux (en particulier tous les syndicats Sud) et d'environ 80 000 adhérent(e)s. La **section départementale 41 de Sud-Education Orléans-Tours** est ainsi membre de l'**Union Interprofessionnelle Solidaires 41**, créée en 2003 avec 9 autres syndicats locaux.

Sud-Education, l'un des rares syndicats dont le nombre d'adhérents n'a cessé de croître depuis sa création mais surtout pendant et après le mouvement social de 2003, est un **syndicat alternatif "de transformation sociale"**, qui lutte pour une **"autre école dans une autre société"** et donc entre autres contre la précarité, le sexisme, le "racisme", la flexibilité, l'exclusion, l'exploitation salariale, la marchandisation et la privatisation. C'est en outre un syndicat **inter-catégoriel** qui rassemble tous les personnels de l'Education Nationale hormis les chefs et sous-chefs d'établissement, qui pratique la rotation des mandats et la révocabilité des mandatés, et qui est vraiment **indépendant** de toute organisation politique fût-elle d'extrême gauche.

Malgré une ampleur sans précédent depuis 1968 et 1995, le mouvement social du printemps 2003, auquel ont massivement participé les travailleurs de l'Education Nationale, s'est malheureusement soldé par un échec. Les Gouvernements **Chirac-Raffarin-Sarkozy** et le Medef peuvent donc poursuivre leurs agressions contre la condition salariale, les services publics et les droits sociaux. Pour que les personnels de l'E.N. puissent s'opposer efficacement à la **régression néo-libérale et autoritaire**, **Sud-Education** préconise de lutter autrement.

Des luttes **SOLIDAIRES**, c'est à dire qui se combinent avec celles des précaires, des paysans, des "sans", des salariés du privé et du public, des étudiants..., et qui dépassent le corporatisme catégoriel.

Des luttes **UNITAIRES**, c'est à dire qui recherchent l'unité d'action et de revendication avec tous les travailleurs-citoyens et toutes leurs organisations, et qui refusent le sectarisme et l'hégémonisme.

Des luttes **DÉMOCRATIQUES**, c'est à dire qui appartiennent vraiment à ceux qui y participent, donc pilotées par des assemblées générales souveraines sur la base du mandat impératif, et qui ne s'autocensurent pas lorsque des actions dures s'imposent.

Le moyen de lutte le plus pertinent pour **Sud-Education** est par conséquent la **grève générale interprofessionnelle reproductible**.

Pour en savoir plus, nous contacter, voire nous rejoindre :

Sudeducation.OT@wanadoo.fr
(mèl académique)

fede@sudeducation.org
(mèl fédéral)

www.sudeducot.com
(site académique)

www.sudeducation.org
(site fédéral)

[Didier BLAISE : 02.54.43.73.32](tel:02.54.43.73.32) et didbla@no-log.org
(section départementale de Loir-et-Cher)

[Frédéric BRIAND : 02.54.56.78.60](tel:02.54.56.78.60)
frederic.briand@orleans-tours.iufm.fr
(correspondant à l'IUFM de Blois)

BIENVENUE À L'IUFM DE BLOIS !

Les IUFM ont été créés par la Loi d'Orientation sur l'Education de 1989, mais leur légitimité est toujours malheureusement contestée par certains qui considèrent qu'il suffit de réussir au concours pour bien enseigner. Ce sont des établissements publics d'enseignement supérieur à Caractère Administratif, rattachés par convention aux universités de leur académie. Notre IUFM, qui dépend des universités d'Orléans et de Tours, est organisé autour de six sites départementaux : Blois, Bourges, Châteauroux, Chartres, Orléans et Tours.

Les IUFM ont pour triple mission :

- d'organiser des formations de préparation aux divers concours de recrutement des professeurs qui enseigneront dans les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que des conseillers principaux d'éducation ;
- d'assurer la formation professionnelle initiale des enseignants-stagiaires admis à ces concours et la formation continue des enseignants des premier et second degrés ;
- de participer à la recherche en éducation.

Mais, loin de s'améliorer, la formation des stagiaires risque de se dégrader. Un projet gouvernemental prévoit en effet l'augmentation des heures en responsabilité devant les élèves et la diminution du volume de la formation, dans le but non avoué de réduire les coûts ! Pis, des stagiaires ont été arbitrairement recalés à l'issue des épreuves "pratiques" de juin 2004 parce qu'ils étaient en surnombre par rapport aux besoins du Ministère.

Sud-Education lutte pour une autre école - une école égalitaire permettant la réussite et l'émancipation de tou-te-s - dans une autre société, où l'éducation est un droit inconditionnel et un service public centralisé, non une marchandise.

C'est pourquoi **Sud-Education** revendique :

- la constitution progressive d'un corps unique d'enseignants ;
- la titularisation sans conditions de tous les personnels précaires, et l'arrêt de leur recrutement ;
- le refus de toute rémunération ou promotion au "mérite" ;
- une formation initiale commune de qualité (1) avant la prise de fonction, ainsi qu'une formation continue organisée sur le temps de travail.

Face aux graves défauts du recrutement par concours et de la structure ségrégative des filières d'enseignement, **Sud-Education** discute de solutions alternatives : examen d'aptitudes, lycée unique polyvalent...

(1) celle-ci doit s'étaler sur deux ans rémunérés en tant que stagiaire, être en prise directe avec les réalités du terrain et construite avec les stagiaires, aborder réellement les différents aspects de la fonction (AIS, maternelle, remédiation, etc.), inclure une formation des formateurs et être décroisée entre 1ère et 2ème année et entre matières enseignées.